

L'impératif

<http://www.bonjourdefrance.com/>

L'impératif occupe une place très particulière par rapport aux autres modes : non seulement il a une morphologie mais aussi une syntaxe propre.

Il exprime l'**ordre** sous différents aspects comme le souhait, la prière... et à la forme négative, la défense.

Morphologie :	<p>Sa morphologie est composée d'un emprunt à l'indicatif et au subjonctif.</p> <p>Il n'apparaît qu'à certaines personnes :</p> <p style="text-align: center;">Parle / Parlons / Parlez</p> <p>Ne présente que deux formes :</p> <p style="text-align: center;">Présent et passé / actif et passif</p> <p><u>Forme simple</u> : Ex : <i>Apprenez le français !</i></p> <p><u>Forme composée</u> : Ex : <i>Ayez appris cette leçon avant samedi.</i></p>
Forme de la conjugaison :	<p>Attention !</p> <p>Il ne prend pas de « s » à la deuxième personne contrairement au présent de l'indicatif.</p> <p>Ex : <i>Chante et aime la vie, chaque instant est précieux.</i></p> <p>Cette lettre apparaît cependant devant le pronom « en » et le pronom « y »</p> <p>Ex : <i>Penses y avant de partir.</i></p> <p>Les autres personnes sont identiques au présent de l'indicatif.</p>

<http://www.bonjourdefrance.com/>